

Vous avez une question ?
Vous souhaitez nous faire
part d'un commentaire ?
Cet espace est à vous :

Offrir ce que j'ai de plus cher, mon histoire de vie

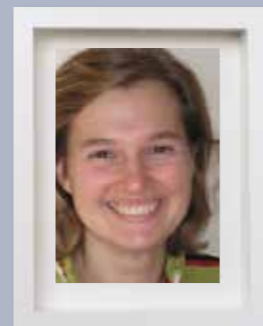
« La vie est injuste pour les enfants qui n'ont pas eu la chance de grandir auprès de leurs parents.

C'est en pensant à ces enfants que j'ai décidé de laisser une trace de mon existence en faisant un legs à Nos Petits Frères et Sœurs. Comme tout le monde, la vie m'a offert des joies et des peines (je n'ai pas eu la chance d'être maman), pourtant, je sais que l'enfance est sacrée.

Grâce à mon geste, des enfants orphelins ou abandonnés seront aimés et pourront grandir dignement au sein d'une grande famille.

C'est un grand soulagement de savoir qu'au seuil de ma propre vie, mes convictions profondes continueront d'exister. »

Mireille F. ,
75 ans, Nîmes



Votre contact
privilegié

Isabelle Chevalier

« Je m'engage à respecter vos volontés,
vos souhaits... Si vous désirez en parler,
n'hésitez pas à me contacter. »

Par courrier :
Nos Petits Frères et Sœurs
8 rue des Prés St Martin,
77340 Pontault-Combault France

Par téléphone :
01 60 34 33 31

Par courriel :
isabelle.chevalier@nospetitsfreresetsoeurs.org



NOS PETITS FRÈRES ET SŒURS
www.nospetitsfreresetsoeurs.org

Nos Petits Frères et Sœurs (NPFS) est une association
reconnue à caractère exclusif de bienfaisance et est
donc habilitée à recevoir des legs et des donations.



NOS PETITS FRÈRES ET SŒURS
www.nospetitsfreresetsoeurs.org



Legs - Donations - Assurances-vie

L'amour
est la plus belle
des familles



Faites de nos enfants vos héritiers

« La famille, c'est sacré. De génération en génération, quoi de plus merveilleux que de voir un enfant s'épanouir et grandir entouré de l'amour des siens ? Depuis plus de 60 ans, l'œuvre internationale prend soin des enfants orphelins ou abandonnés. Jour après jour, nous leur offrons la possibilité de grandir et de s'épanouir, entourés d'amour et de respect.

Mais pour que ces garçons et ces filles, qui ont connu tant de souffrances et d'injustices, puissent se construire un avenir, nous avons besoin de votre soutien.

Transmettre un legs, une donation ou les fruits d'une assurance-vie à Nos Petits Frères et Sœurs, c'est un geste fort et symbolique, auquel nous accordons la plus grande importance.

Par ce geste d'espoir, vous permettrez à de nombreux enfants de rejoindre cette famille dont vous faites partie. Ainsi votre expérience de vie, vos valeurs et vos convictions perdureront, à travers les générations futures, lorsque vous ne serez plus là.

Les années passent mais Nos Petits Frères et Sœurs poursuit, grâce à vous, sa mission.

Merci pour votre générosité.»

Isabelle Chevalier
Votre contact legs

Poursuivre le chemin de la vie

Comme le disait le Père William Wasson, fondateur de notre grande famille : « Si l'on veut changer le monde, commençons par changer le cœur des enfants ». À travers nos écoles, nos dispensaires et notre hôpital pédiatrique, Nos Petits Frères et Sœurs vient aujourd'hui en aide à plus de 40 000 enfants.

Présente dans 9 pays d'Amérique latine, notre grande famille offre un foyer, de la nourriture, des soins et une éducation spirituelle à des milliers d'enfants orphelins ou abandonnés.

Nourrir, soigner, abriter, éduquer, responsabiliser... Chaque enfant présent dans nos foyers est pris en charge dès son plus jeune âge et jusqu'à la fin de sa scolarité. Ainsi formé, il pourra à son tour participer à l'éducation des générations futures.

Mais nous avons besoin de ressources pour poursuivre notre œuvre et redonner espoir et dignité à ces enfants dont nous avons la responsabilité.

Exemple de projet : Notre foyer au Honduras est devenu vétuste et nécessite une rénovation complète de deux maisons. Un soutien de 22 000 euros permettrait de financer ces travaux au bénéfice des enfants accueillis.

Transmettre l'amour, pour que vos valeurs continuent de vivre

Un legs, une donation ou une assurance-vie vous permettent de transmettre vos biens à notre grande famille. Plusieurs possibilités s'offrent à vous pour organiser votre succession, n'hésitez pas à nous contacter pour mieux les connaître.

LE LEGS Vous pouvez léguer par testament tout ou partie de vos biens (argent, actions, biens immobiliers, meubles, objets d'art, etc.) et transformer vos efforts de vie en promesses d'avenir. Quel que soit le type de legs choisi, il profitera intégralement à tous les enfants abandonnés et orphelins que nous aidons.

LA DONATION Par un acte notarié, vous choisissez de donner de votre vivant, temporairement ou définitivement, un bien dont vous êtes propriétaire. Votre donation nous donne les moyens d'agir dès aujourd'hui et présente pour vous certains avantages fiscaux.

L'ASSURANCE-VIE Désigner Nos Petits Frères et Sœurs comme bénéficiaire de votre assurance-vie, c'est vous prémunir des aléas de la vie tout en donnant du sens à votre capital. Votre épargne reste disponible en cas de dépenses imprévues.

En savoir plus ? Demande de documentation gratuite et confidentielle

À renvoyer sous enveloppe affranchie à :
Isabelle Chevalier, Nos Petits Frères et Sœurs,
8, rue des Prés St Martin
77340 Pontault-Combault.

Je souhaite recevoir, en toute confidentialité et sans aucun engagement de ma part, votre livret sur les legs, les donations et les assurances-vie.

Je souhaite être directement contacté(e) par Isabelle Chevalier au numéro suivant :

Date et horaire souhaités :

Mes coordonnées

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal : Ville :

E-mail :

Nous gardons confidentielles vos coordonnées et nous nous engageons à ne pas les vendre ou les échanger à d'autres organismes. La loi Informatique et Libertés de 1978 vous permet d'exercer vos droits d'accès, de rectification ou de suppression des données vous concernant dans notre fichier.



NOS PETITS FRÈRES ET SŒURS
www.nospetitsfreresetsoeurs.org

